

## 14ème législature

<b>Question N° : 538</b>	De <b>M. Jean Launay</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Lot )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale
<b>Rubrique</b> >enseignement secondaire	<b>Tête d'analyse</b> >programmes	<b>Analyse</b> > histoire. géographie.
Question publiée au JO le : <b>10/07/2012</b> Réponse publiée au JO le : <b>02/10/2012</b> page : <b>5377</b>		

### Texte de la question

M. Jean Launay attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'annonce récemment faite de rétablir l'enseignement de l'histoire-géographie en terminale scientifique. Dès la rentrée scolaire 2012, il a été demandé aux établissements scolaires de proposer l'histoire-géographie en option dans ces filières. Cet enseignement, au même titre que la philosophie par exemple, fait partie du socle incontournable de la formation à la citoyenneté. Aussi, il souhaiterait savoir si l'enseignement de l'histoire-géographie sera rétabli, dans son intégrité et pas seulement sur des bases optionnelles, et si oui dans quels délais.

### Texte de la réponse

Attentif à la formation humaniste des citoyens tout au long de leur scolarité, le Président de la République s'est engagé à ce que l'histoire-géographie soit rétabli comme enseignement obligatoire pour tous les élèves de la terminale scientifique. A titre transitoire, dans l'attente de ce rétablissement, l'enseignement facultatif d'histoire-géographie prévu par les textes en vigueur est proposé depuis cette rentrée à tous les élèves de terminale de cette série. D'ores et déjà, les services du ministère de l'éducation nationale entreprennent la révision des programmes d'histoire-géographie de la série S dans la perspective d'un rétablissement à la rentrée 2014 de l'enseignement obligatoire en classe terminale.